



# FUTUR CHORISTE

Saison 2024-2025

Ce document a été conçu pour **vous**, qui désirez intégrer Méli-Mélo. Il a pour but de vous présenter brièvement le chœur, ses attentes, son projet, ses exigences afin de vous permettre de vous faire une idée de notre groupe vocal et de votre envie d'en faire partie.

## COMMENT FONCTIONNE MÉLI-MÉLO ?

Méli-Mélo est une **association loi 1901**, constituée autour d'un bureau restreint (présidence, trésorerie, secrétariat, communication, direction artistique). Ce bureau est élu tous les ans lors d'une assemblée générale (en fin de saison). Chaque membre adhérent peut se porter volontaire à l'un ou l'autre des postes administratifs. Les membres sont inscrits pour une saison sans limite de renouvellement.

**La direction artistique** (élaboration du programme, choix des morceaux, création des chorégraphies, mises en scène, choix artistiques, validation de concert, programme de répétitions, création et diffusion des outils pédagogiques, choix des choristes et de leurs attributions, etc.) **est dévolue uniquement au chef de Choeur** et n'est soumise à aucune influence.

## LE PROJET ARTISTIQUE

Méli-Mélo a été conçue en 1988 dans le but de se produire en **spectacle vocaux**. Depuis le début cette philosophie du spectacle est l'essence du groupe. Chaque saison, le chef de Choeur conçoit un projet (chansons à 3-4-5 voix, comédie, mise en scène, moyen technique et pédagogique). Ce projet est alors développé sur la saison et trouve son aboutissement dans la réalisation du **grand spectacle annuel**.

Ce projet porte des valeurs humanistes et inclusives. Il est construit autour d'une quinzaine de chansons actuelles extraites du répertoire francophone et anglophone des 50 dernières années. Il est bâti sur une **interprétation riche** nécessitant l'apprentissage par cœur et individuel de chaque choriste de l'arrangement polyphonique de chaque œuvre, de la scénographie (mise en scène et/ou chorégraphies) de chaque œuvre et de **l'exigence vocale et humaine de chacun pour la beauté de tous**.



## L'ENGAGEMENT

Un calendrier est proposé en début de saison. Chaque futur adhérent est invité à consulter ses disponibilités afin de pouvoir **s'engager pleinement** dans l'association et faire vivre le chœur. L'absentéisme est contrôlé afin de garantir la qualité musicale et de permettre ou non le ré-engagement pour les saisons à venir.

Lors de l'adhésion, chaque choriste s'engage à **apprendre par cœur l'intégralité de ses parties** vocales (chant, théâtre) et physiques (chorégraphie, mise en scène), ainsi qu'à **être présents lors des événements de la vie associative.**

Chaque choriste s'engage à **respecter les statuts** de l'association. Cet engagement est avant tout humain : **un esprit de camaraderie, une attention d'inclusion et d'entraide ainsi que de la concentration et de l'écoute entre choristes** sont de mises à tous les moments de la vie associative. De nombreux moments de convivialité sont organisés et permettent à chacun et chacune de sympathiser et d'échanger.

## LE RECRUTEMENT

Chaque année, en début de saison, une période de recrutement est proposée afin de permettre aux candidats de se présenter et de voir si l'association leur correspond. Pendant cette période des **répétitions ouvertes** aux non-membres sont proposées, ainsi que des **auditions individuelles** avec le chef de Chœur et la présidence afin de faire connaissance avec les candidats.

Dans un souci de qualité artistique, et de création artistique, **l'association limite le nombre de ses choristes.** Il est donc nécessaire de faire une sélection entre les candidats et les membres de la saison passée qui souhaitent renouveler leurs adhésions. Ces choix sont portés sur : l'assiduité, la motivation, l'expérience associative, l'expérience musicale, l'expérience artistique, l'équilibre des voix (nombre de personnes dans chaque pupitre), etc.

Lors de l'audition de recrutement, il sera demandé à chaque candidat de **se présenter** (du point de vue civil et musical), de **présenter ses motivations, ses attentes vis à vis de l'association**, de réaliser des **exercices vocaux** proposés par le chef de Chœur, de **présenter un couplet-refrain a cappella** de l'œuvre de son choix, d'**être soi-même.**



À la suite de cette période d'audition qui se tiendra sur plusieurs séances (2 ou 3), chaque candidat recevra par e-mail sa réponse.

## MÉLI-MÉLO : UNE AVENTURE HUMAINE

C'est avant tout un esprit de partage qui anime les membres de l'association. La fédération de près de cinquante cinq chanteurs autour d'un projet permet à chacun de pouvoir exalter en toute sécurité ses qualités et atouts individuels en les mettant au service de tous. À cet égard le chef de chœur reste toujours accessible, rassurant et transparent, et il ne faut pas craindre de le questionner.

Profond respect, grande entraide, convivialité et accueil de toutes les sensibilités sont des valeurs que l'association et ses membres vivent au quotidien et mettent en œuvre au sein de l'association. **Douceur et luminosité sont essentielles à la confiance entre les membres ainsi qu'à la qualité artistique.**



# RENSEIGNEMENT

Pour la présentation à l'audition de recrutement

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse postale :

Adresse e-mail :

Téléphone portable :

Expérience associative :

Expérience artistique :

Comment avez-vous connu Méli-Mélo ?

Quelles sont vos motivations pour intégrer l'ensemble ?

Avez-vous des problèmes de santé contraignant vos activités physique ou musicale ?

Acceptez-vous que l'association utilise votre image ?